



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE MAINE-ET-LOIRE

RECUEIL SPECIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRÉFECTURE

N° 56, DU 9 SEPTEMBRE 2011

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, à l'accueil de la préfecture site Saint-Aubin, ainsi que sur le site internet de la préfecture : www.maine-et-loire.pref.gouv.fr
rubrique Publications

Les documents et plans annexés peuvent être consultés auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée.

CERTIFICAT D’AFFICHAGE ET DE DIFFUSION

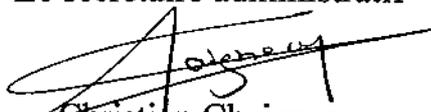
Le Préfet de Maine-et-Loire certifie que :

le sommaire du recueil spécial des actes administratifs de la préfecture du 9 septembre 2011 a été affiché ce jour ;

le texte intégral a été mis en ligne ce jour sur le site internet de la préfecture : www.maine-et-loire.pref.gouv.

A Angers, le 9 septembre 2011

Pour le Préfet et par délégation
Le secrétaire administratif



Christian Chaigneau

SOMMAIRE

I ARRETES.....page 1

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE MAINE ET LOIRE

Secrétariat général Pôle juridique

Arrêté DDT 49/SG/2011-04, du 1 septembre 2011, concernant la subdélégation de signature en matière administrative. Modification n°6.....3

Service d'Economie Agricole

Arrêté SEA/BAN/2011-7, du 6 septembre 2011, concernant le Ban des vendanges, Zone d'Appellation d'Origine Contrôlée ANJOU-SAUMUR.....23

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

Pôle Inclusion Sociale, Insertion et Accès aux droits

Politiques Sociales de l'Habitat

Arrêté modificatif SG/MAP n°2011-313, du 2 septembre 2011, relatif à la nomination des membres de la commission de médiation du droit au logement opposable du département de Maine-et-Loire.....25.

AGENCE REGIONALE DE SANTE PAYS DE LA LOIRE

Arrêté n°ARS-PDL/DG/2011-176, du 6 septembre 2011, portant constitution du conseil d'administration de l'institut de cancérologie de l'ouest.....29

II AUTRES.....page 33

Néant

I - ARRETES



PREFET DE MAINE ET LOIRE

*Direction départementale des territoires
de Maine et Loire*

*Secrétariat général
Pôle juridique*

Arrêté DDT 49/SG/2011-04

Subdélégation de signature
en matière administrative

Modification n° 6

Le Préfet de Maine et Loire
Chevalier de la Légion d'honneur

- VU le décret n° 2009-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,
- VU le décret du Président de la République en date du 25 novembre 2009 portant nomination de Monsieur Richard SAMUEL en qualité de préfet de Maine et Loire,
- VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif à la création des directions départementales interministérielles,
- VU l'arrêté du Premier ministre du 1er janvier 2010, portant nomination de Monsieur Sylvain MARTY en qualité de directeur départemental des territoires de Maine-et-Loire,
- VU l'arrêté préfectoral SG/MAP n° 2010-003 du 4 janvier 2010 modifié par l'arrêté préfectoral SG/ MAP n° 2010-181 du 3 mai 2010 donnant délégation de signature au directeur départemental des territoires, en matière administrative,
- VU l'arrêté DDT 49/SG n° 2010-01 du 4 janvier 2010 modifié portant subdélégation de signature du directeur départemental des territoires à certains de ses collaborateurs,

ARRETE

ARTICLE 1er :

Il est substitué à l'annexe à l'arrêté de subdélégation de signature DDT 49/SG n° 2010-01 susvisé l'annexe jointe à la présente décision.

ARTICLE 2 :

Le directeur départemental des territoires de Maine et Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angers, le 1^{er} SEP. 2011
Pour le Préfet et par délégation,
Le directeur départemental des territoires,


Sylvain MARTY

Annexe à l'arrêté de subdélégation DDT 49/SG n°2010-01 du 4 janvier 2010

(suite à la modification n° 6 – Arrêté 2011-4 du 1^{er} septembre 2011)

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
A1 a1	1- ADMINISTRATION GENERALE a – Gestion du personnel : Évaluation, avancement d'échelon et mutation des contrôleurs des TPE, spécialité routes-bases aériennes du MEDDTL (1).	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a2	Nomination et gestion des chefs d'équipe d'exploitation des TPE, agents d'exploitation des TPE.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a3	Mise en disponibilité des fonctionnaires des catégories A, B, C, pour raison de santé du MEDDTL.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a4	Octroi de disponibilité des fonctionnaires : - pour donner des soins au conjoint, à un enfant ou à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave, - pour élever un enfant âgé de moins de huit ans, - pour donner des soins à un enfant à charge, au conjoint ou un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne, - pour suivre le conjoint lorsque celui-ci est astreint à établir sa résidence habituelle, en raison de sa profession, en un lieu éloigné du lieu d'exercice des fonctions du fonctionnaire, - à l'expiration des droits statutaires à congé de maladie.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a5	Affectation à un poste de travail des fonctionnaires énumérés ci-après lorsque cette mesure n'entraîne ni changement de résidence ni modification de la situation des intéressés du MAAPRAT/MEDDTL (3) : • tous les fonctionnaires de catégorie A : attachés administratifs ou assimilés, Ingénieurs des travaux publics de l'Etat, • tous les fonctionnaires des catégories B, C à l'exclusion de la désignation des chefs de subdivisions territoriales, qu'ils appartiennent à la catégorie A ou B.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a6	Octroi des autorisations d'accomplir un service à temps partiel (MEDDTL).	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a7	Octroi aux fonctionnaires du congé parental (MEDDTL).	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a8	Octroi du mi-temps de droit pour raisons familiales (MEDDTL).	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a9	Octroi d'un congé de formation professionnelle pour les catégories A, B, (MEDDTL).	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a10	Décision prononçant en matière disciplinaire les sanctions prévues à l'article 66 de la loi du 11/01/1984 en ce qui concerne : -les personnels des catégories C, -agents non titulaires, - chefs d'équipe d'exploitation (P) des TPE, - agents d'exploitations (S) des TPE, après communication du dossier aux intéressés.		Aucune délégation
A1 a11	Décision de réintégration des fonctionnaires, stagiaires lorsqu'elle a lieu dans le service d'origine dans les cas suivants : - au terme d'une période de travail à temps partiel, - après accomplissement du service national sauf pour les ingénieurs des travaux publics de l'État et attachés administratifs des services déconcentrés, - au terme d'un congé de longue durée mi-temps thérapeutique après congé de longue maladie et de longue durée, - au terme d'un congé de longue maladie.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a12	Création et modification de la composition des commissions administratives paritaires locales (MEDDTL) : - une commission administrative paritaire locale propre aux dessinateurs, - une commission administrative paritaire locale commune aux adjoints administratifs et agents administratifs, - une commission administrative paritaire locale propre aux contrôleurs des TPE, spécialité routes-bases aériennes, - une commission administrative paritaire locale propre aux chefs d'équipe d'exploitation (P) des TPE, des agents d'exploitation (S) des TPE.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a13	Notification ordre de maintien dans l'emploi (MEDDTL).	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a14	Gestion des ouvriers des parcs et ateliers (MEDDTL).	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
A1 a15	Création et modification de la composition de la commission consultative paritaire locale propre aux ouvriers des parcs et ateliers (MEDDTL).	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a16	Mise en cessation progressive d'activité des OPA (MEDDTL).	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a17	Décisions d'octroi de congés (MEDDTL) : - congé annuel, - congé bonifié, - congé de maladie, - congé de longue durée, à l'exception de celui qui nécessite l'avis du comité médical supérieur, - congé de longue maladie, à l'exception de celui qui nécessite l'avis du comité médical supérieur, - congé pour maternité ou adoption, - congé de formation professionnelle, - congé pour formation syndicale, - congé pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire, des fédérations et des associations sportives et de plein air légalement constituées, destinées à favoriser la préparation, la formation ou le perfectionnement des cadres et animateurs, - congé pour période d'instruction militaire, - congé pour naissance d'un enfant, - congé paternité, congé sans traitement relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux fonctionnaires stagiaires de l'État, ==>jours de RTT et récupérations d'heures, ==>compte épargne temps (ouverture et alimentation du compte).	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a17 (partiel)	Décisions d'octroi de congés du MAAPRAT/MEDDTL (2 & 3) : - congé annuel, - jours de RTT et récupérations d'heures.	SG SG SG SG SG DIR/VDCT DIR/CG DIR/MDD SIAPP SIAPP SIAPP SIAPP SEFAER SEFAER SEFAER SEFAER SEFAER SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV SUAR SUAR SUAR SUAR SUAR SUAR SUAR SUAR SUAR SUAR SRGC SRGC SRGC SRGC SRGC	Vincent CHAVANON Christophe RENIEL Christophe BERTHOMÉ Jean FOYER Marie-Hélène THIESSET-FAURE Médéric RIBREUX Patrick BUOB Denis BALCON Denis BALCON Serge PRAUD Fabienne GUERY Géraldine GELLE Jean-Luc VIGIER Laurent MAILLARD Philippe MARCHAND Guy JAMERON Dominique THIERRY Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU Philippe TIJOU Brigitte LACOSTE Hugues MINEAU Claude TUCHAIS Marianne PELET Eric FRESSINAUD Pierrick LEHOUX Jean-Claude HIPPOLYTE Eric HENRY Philippe METAYER Olivier BOUJARD Jean-Michel PIERRELEE Yves LEGRENZI

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
		SEA SEA SEA SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Gilles GOULU Marie-Isabelle LEMIERRE Catherine MAINGAULT
		UT ANGERS UT ANGERS UT CHOLET UT CHOLET UT SAUMUR UT SAUMUR UT SEGRE UT SEGRE	Olivia CHIARONI Denis DUFOUR Jean-Luc CLAIR Gilles JONNEAUX Lionel HEGRON Jacques PEIGNER Gérard BARON Christelle FLORTE
A1 a18	Décisions d'octroi d'autorisation (MAAPRAT/MEDDTL) : - spéciale d'absence pour enfant malade, - spéciale d'absence pour l'exercice du droit syndical, - spéciale d'absence pour la participation aux travaux des assemblées électives, - d'absence, crédit d'heure accordé aux élus, - de travail à mi-temps pour raison thérapeutique, sauf dans les cas nécessitant l'avis du comité médical supérieur, - Personnel des catégories B, appartenant aux corps des services déconcentrés des contrôleurs des TPE : - Personnel des catégories C, appartenant aux corps des services déconcentrés des dessinateurs, adjoints administratifs, agents administratifs.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a19	Nomination en qualité de stagiaire ou de titulaire, après concours, examens professionnels ou examens d'aptitude : nomination après inscription sur la liste d'aptitude nationale (MEDDTL).	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a20	Répartition des réductions d'ancienneté et application des majorations d'ancienneté pour l'avancement d'échelon (MEDDTL).	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a21	Décision d'avancement (MEDDTL) : - avancement d'échelon, - nomination au grade supérieur après inscription sur le tableau d'avancement national, - promotion au groupe de rémunération immédiatement supérieur.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a22	Mutation (MEDDTL) : - n'entraînant pas un changement de résidence, - entraînant un changement de résidence, - modifiant la situation de l'agent.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a23	Décision disciplinaire (MEDDTL) : - suspension en cas de faute grave, conformément aux dispositions de l'article 30 de la loi du 13/07/1983, - toutes les sanctions prévues à l'art. 66 de la loi du 11/01/1984	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a24	Cessation définitive de fonctions (MEDDTL) : - admission à la retraite, - acceptation de la démission, - licenciement, - radiation des cadres pour abandon de poste.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a25	Mise en cessation progressive d'activité des fonctionnaires (MEDDTL).	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a26	Droit d'option des agents fonctionnaires de l'État mis à disposition du département (MEDDTL). Gestion des personnels non-titulaires.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a27	Affectation à un poste de travail à l'égard des agents recrutés sur contrat dépendant d'un règlement local (MEDDTL).	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a28	Nomination et gestion des agents recrutés sur contrat affectés dans la DDT	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a29	Octroi aux agents non-titulaires de l'État, des congés annuels, des congés pour formation syndicale, des congés en vue de favoriser la formation de cadres et d'animateurs pour la jeunesse, des congés de maladie ordinaires, des congés occasionnés par un accident de travail ou une maladie professionnelle, des congés de maternité ou d'adoption, des congés pour l'accomplissement d'une période d'instruction militaire prévus aux articles 10,11 § 1 et 2, 12,14, 15, 26 § 2 du décret du 17/01/86 susvisé, - jours de RTT et récupération d'heures, - compte épargne temps : ouverture et alimentation du compte.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
A1 a29 (partiel)	Octroi aux agents non titulaires de l'Etat: - congé annuel, - jours de RTT et récupération d'heures.	SG	Vincent CHAVANON
		SG	Christophe RENIEL
		SG	Christophe BERTHOMÉ
		SG	Jean FOYER
		SG	Marie-Hélène THIESSSET-FAURE
		DIR/VDCT	Médéric RIBREUX
		DIR/CG	Patrick BUOB
		DIR/MDD	Denis BALCON
		SIAPP	Denis BALCON
		SIAPP	Serge PRAUD
		SIAPP	Fabienne GUERY
		SIAPP	Géraldine GELLE
		SEFAER	Jean-Luc VIGIER
		SEFAER	Laurent MAILLARD
		SEFAER	Philippe MARCHAND
		SEFAER	Guy JAMERON
		SEFAER	Dominique THIERRY
		SEFAER	Jacqueline DJIMET-BABOUM
		SCHV	Thierry VALLAGE
		SCHV	Sylvain MAURICE
SCHV	Colette NAVEZ		
SCHV	Raymonde PILARD		
SUAR	Jean-Luc MALGAT		
SUAR	Luc MOREAU		
SUAR	Philippe TIJOU		
SUAR	Brigitte LACOSTE		
SUAR	Hugues MINEAU		
SUAR	Claude TUCHAIS		
SUAR	Marianne PELET		
SUAR	Eric FRESSINAUD		
SUAR	Pierriek LEHOUX		
SUAR	Jean-Claude HIPPOLYTE		
SRGC	Eric HENRY		
SRGC	Philippe METAYER		
SRGC	Olivier BOUJARD		
SRGC	Jean-Michel PIERRELEE		
SRGC	Yves LEGRENZI		
SEA	Gaëlle BOUCHON		
SEA	Gilles GOULU		
SEA	Marie-Isabelle LEMIERRE		
SEA	Catherine MAINGAULT		
UT ANGERS	Olivia CHIARONI		
UT ANGERS	Denis DUFOUR		
UT CHOLET	Jean-Luc CLAIR		
UT CHOLET	Gilles JONNEAUX		
UT SAUMUR	Lionel HEGRON		
UT SAUMUR	Jacques PEIGNER		
UT SEGRE	Gérard BARON		
UT SEGRE	Christelle FLORTE		
A1 a30	Octroi aux agents non-titulaires : - du congé pour naissance d'un enfant (3 jours au père), des congés parentaux, des congés pour élever un enfant de moins de huit ans ou atteint d'une infirmité exigeant des soins continus, des congés pour raisons familiales. - du congé paternité.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a31	Octroi aux agents non-titulaires des congés de grave maladie et des congés de maladie sans traitement. Ces agents ne devront pas être sortis des effectifs.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a32	Octroi du mi-temps de droit pour raisons familiales.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
A1 a33	Mise en cessation progressive d'activité.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a34	Fixation des rentes pour accidents du travail.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a35	Octroi des autorisations spéciales d'absence pour l'exercice du droit syndical.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a36	Décision de réintégration des agents non-titulaires lorsqu'elle a lieu dans le service d'origine dans les cas suivants (MEDDTL) : - au terme d'une période de travail à temps partiel, - au terme d'un congé de grave maladie..	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a37	Affectation à un poste de travail des agents non-titulaires lorsque cette mesure n'entraînera ni changement de résidence ni modification de la situation des intéressés.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a38	Arrêtés de détachement personnel d'exploitation; prise, renouvellement et fin anticipée (MEDDTL).	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 a39	Arrêtés de détachement fonctionnaires auprès d'une collectivité territoriale (MEDDTL).	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 b1	b - Responsabilité civile : Règlement amiable des dommages matériels causés à des particuliers par l'État du fait d'accident de la circulation.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 b2	Règlement amiable des dommages subis par l'État du fait d'accident de la circulation.		
A1 b3	Règlement amiable des dommages causés à des tiers par l'État hors accident de la circulation.		
A1 e1	e - procédures contentieuses : Mémoires et correspondances au tribunal administratif de Nantes relatifs à des recours formés contre des décisions administratives individuelles et aux recours à l'encontre des décisions individuelles prises par les commissions d'aménagement foncier.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A1 e2	Actes de plaidoirie et présentation des observations orales prononcées au nom de l'Etat devant les juridictions civiles, pénales et administratives, sous réserve des observations de représentation obligatoire par avocat et de mandat légal de l'agent judiciaire du trésor, y compris ceux liés aux mesures d'expertise.	SG SG SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON Hubert DENIER-D'APRIGNY Caroline MAROLLEAU Catherine LUHRS-RETHAULT
A1 e3	Réplique immédiate en cas d'apport de moyens nouveaux en cours de contradictoire à l'occasion des procédures d'urgence devant les tribunaux administratifs.	SG SG SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON Hubert DENIER-D'APRIGNY Caroline MAROLLEAU
A1 e4	Dépôt, en urgence devant le juge administratif, de documents techniques, cartographiques, photographiques, etc..., nécessaires à la préservation des intérêts défendus par l'Etat et toutes productions avant clôture d'instruction notamment celle prévue à l'article R 522-6 du Code de justice administrative.	SG SG SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON Hubert DENIER-D'APRIGNY Caroline MAROLLEAU
2 - DOMAINE PUBLIC ROUTIER			
A2 a1	a - Gestion et conservation du domaine public de l'Etat : Avis du service sur les conditions d'implantation des points de vente d'hydrocarbures en vue de la délivrance par le ministère de l'attestation du droit d'approvisionnement.	SRGC	Eric HENRY
A2 a2	Remise aux domaines des terrains devenus inutiles au service des routes et des voies navigables.	SRGC	Eric HENRY
A2 a3	Approbation d'opérations domaniales.	SRGC	Eric HENRY
A2 a4	Actes de police et de conservation du domaine public routier.	SRGC	Eric HENRY
A2 b1	b - Exploitation du domaine public routier de l'État : Interdiction ou réglementation de la circulation à l'occasion de travaux routiers sur routes nationales ou autoroutes.	SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI
A2 b2	Limitation de vitesse.	SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
A2 b3	Police de la circulation hors agglomération.	SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI
A2 b4	Autorisation permanente ou temporaire de circulation sur autoroute et voies express des véhicules et du personnel en assurant l'entretien.	SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI
	c - Circulation routière sur routes à grande circulation :		
A2 c1	Réglementation de la circulation sur les ponts.	SRGC	Eric HENRY
A2 c2	Régime de priorité.		
A2 c3	Relèvement du seuil de vitesse en agglomération.		
A2 c4	Avis émis à l'occasion de la consultation par le PCG 49 dans le cadre de l'instruction des arrêtés relatifs aux routes départementales à grandes circulation hors agglomération pour : - la police de circulation, - l'institution de restriction de vitesse.	SRGC SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI Olivier BOUJARD
A2 c5	Avis émis à l'occasion de la consultation par le maire dans le cadre de l'instruction des arrêtés relatifs aux routes à grande circulation en agglomération pour : - la police de circulation, - l'institution de restriction de vitesse.	SRGC SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI Olivier BOUJARD
	d- Exploitation de l'ensemble du réseau routier :		
A2 d1	Autorisation individuelle de transports exceptionnels.	SRGC SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI Chantal DELAUNAY
A2 d2	Utilisation de pneumatiques comportant des éléments métalliques susceptibles de faire saillie sur des véhicules assurant des transports de première nécessité ou de denrées périssables et des engins spéciaux utilisés pour la viabilité hivernale d'un poids total autorisé en charge supérieur à 3,5 T.		
A2 d3	Dérogations exceptionnelles à l'interdiction de circuler les dimanches et jours fériés des véhicules de transports routiers, affectés aux transports de marchandises, de plus de 7 T 5 en poids total en charge.	SG SG DIR/VDCT DIR/CG DIR/MDD SIAPP SEA SCHV SUAR SRGC SRGC SRGC UT ANGERS UT CHOLET UT SAUMUR UT SEGRE	Christine RUMAIN Bruno GRENON Médéric RIBREUX Patrick BUOB Denis BALCON Denis BALCON Gaëlle BOUCHON Thierry VALLAGE Jean-Luc MALGAT Eric HENRY Yves LEGRENZI Philippe METAYER Olivia CHIARONI Jean-Luc CLAIR Lionel HEGRON Gérard BARON
A2 d4	Autorisation de faire circuler un petit train routier touristique.	SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI
	<u>3 - VOIES D'EAU</u>		
	a- Gestion et conservation du domaine public fluvial :		
A3 a1	Actes d'administration et de conservation du domaine public fluvial.	SRGC SRGC	Eric HENRY Philippe METAYER
A3 a2	Autorisations d'occupation temporaire.	SRGC SRGC	Eric HENRY Philippe METAYER
A3 a3	Autorisations de prise d'eau et d'établissements temporaires.	SRGC SRGC	Eric HENRY Philippe METAYER
A3 a4	Approbation d'opérations domaniales.	SRGC SRGC	Eric HENRY Philippe METAYER

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
A3 b1	<i>b- Police de la navigation intérieure :</i> Autorisations de manifestations sportives, fêtes nautiques et autres manifestations qui peuvent entraîner des rassemblements de bâtiments sur les voies d'eau navigables.	SRGC SRGC	Eric HENRY Philippe METAYER
A3 b2	Interruption de la navigation et chômage partiel.	SG SG DIR/VDCT DIR/CG DIR/MDD SIAPP SEA SCHV SUAR SRGC SRGC SRGC UT ANGERS UT CHOLET UT SAUMUR UT SEGRE	Christine RUMAIN Bruno GRENON Médéric RIBREUX Patrick BUOB Denis BALCON Denis BALCON Gaëlle BOUCHON Thierry VALLAGE Jean-Luc MALGAT Eric HENRY Yves LEGRENZI Philippe METAYER Olivia CHIARONI Jean-Luc CLAIR Lionel HEGRON Gérard BARON
4 - CONSTRUCTION			
A4 a1	<i>a- Mesures tendant à favoriser la construction d'habitation :</i> Décisions relatives à la gestion des anciennes primes à la construction (transfert, suspension, annulation) (PSI-R. 311-37 à 59, PIC-R. 311-60 à 63, PAHR-R. 324-1 à 19).	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 a2	Autorisation des employeurs à investir directement dans la construction ou l'amélioration de logements loués ou destinés à être loués à leurs salariés.	SCHV	Thierry VALLAGE
A4 a3	Saisine pour avis de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, du comité interprofessionnel du logement et du délégué régional de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de la construction (ANPEEC) dans le cadre de l'instruction des dossiers susceptibles d'être financés sur les crédits du 1 ⁹ ème prioritaire.	SCHV	Thierry VALLAGE
A4 a4	Notification de délais aux associations visées à l'art. R. 313-9 pour transférer l'actif net constitué au moyen des sommes recueillies par elles.	SCHV	Thierry VALLAGE
A4 a5	Dérogation à la prise en compte de la date d'achèvement des logements susceptibles de bénéficier de la participation des employeurs à l'effort de construction en vue de leur amélioration.	SCHV	Thierry VALLAGE
A4 a6	Dérogation de certains cas particuliers aux caractéristiques techniques et à la barre minimale de travaux des logements améliorés au moyen de la participation des employeurs à l'effort de construction.	SCHV	Thierry VALLAGE
A4 b1	<i>b- Amélioration de l'habitat :</i> Attribution ou rejet de la décision de subvention pour l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale et qualité de service (PALULOS et AQS).	SCHV	Thierry VALLAGE
A4 b2	Dérogation relative à la date de démarrage des travaux avant décision d'octroi de subventions PALULOS pour les logements à usage locatif et à occupation sociale pour les opérations ayant fait l'objet d'un accord de programme par le préfet. Prorogation maximale d'un an du délai de réalisation des travaux.	SCHV	Thierry VALLAGE
A4 b3	Décision d'utilisation des crédits pour les opérations ayant préalablement fait l'objet d'un accord de programme par le préfet.	SCHV	Thierry VALLAGE
A4 b4	Décision de dérogation au taux de subvention et au plafond de travaux pour les PALULOS inscrits aux programmations annuelles.	SCHV	Thierry VALLAGE
A4 b5	Dérogation relative à l'âge des immeubles pour mise en conformité avec les normes minimales d'habitabilité.	SCHV	Thierry VALLAGE

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
A4 b6	Dérogation exceptionnelle d'octroi d'une subvention PALULOS pour financer des travaux ayant bénéficié depuis moins de 10 ans d'une subvention locative aidée (SLA), d'un prêt PLA ou d'une subvention ANAH.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c1	<i>c- Prêts aidés par l'État pour la construction ou l'acquisition-amélioration et la démolition de logements :</i> Décision d'accorder ou de refuser les agréments pour la construction ou l'acquisition-amélioration de logements locatifs PLS (Prêt locatif social).	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c2	Signature des conventions entre l'État et l'opérateur pour les prêts sociaux de location accession.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c3	Décision d'agrément pour la réalisation de logements en location accession.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c4	Décision d'accorder ou de refuser les subventions pour la construction ou l'acquisition-amélioration de logements locatifs PLUS (Prêt locatif à usage social) PLUS-CD (Construction démolition) et PLAI (prêts locatifs aidés d'intégration).	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c5	Dérogation relative aux plafonds de ressources PLAI (Prêt locatif aidé d'insertion) égal à 60 % du montant déterminé par arrêté conjoint des ministres chargés du logement et des finances.	SCHV	Thierry VALLAGE
A4 c6	Annulation de la décision favorable lorsque les travaux n'ont pas été commencés dans un délai de dix huit mois à compter de la date de la décision favorable. Une prorogation du délai peut être accordée.	SCHV	Thierry VALLAGE
A4 c7	Transfert des prêts PLS aux personnes et organismes mentionnés à l'Art. R331-17 du Code de la Construction et de l'Habitat (CCH).	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c8	Autorisation à des personnes physiques ayant bénéficié d'un PAP de louer leur logement.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c9	Transfert des prêts PAP aux personnes occupant le logement à titre de résidence principale et remplissant les conditions de ressources fixées par arrêtés interministériels (Art. R331-42 du CCH).	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c10	Transfert ou maintien du préfinancement des opérations en accession à la propriété.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c11	Dérogation, dans certains cas particuliers, aux caractéristiques techniques requises des logements financés à l'aide de prêts conventionnés dans le cadre d'opérations d'amélioration ou d'acquisition-amélioration.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c12	Signature des contrats d'amélioration des logements passés entre l'État et les propriétaires bailleurs.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
A4 c13	Prorogation du délai de justification de l'achèvement des travaux lorsque le logement a été financé par un prêt aidé par l'État.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c14	Pour les logements ayant bénéficié d'aides de l'État, dérogation aux plafonds de ressources et aux conditions d'attribution, déterminée par arrêté conjoint des ministres chargés du logement et des finances.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c15	Dérogation à l'âge de construction des immeubles (20 ans minimum).	SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c16	Dérogation pour commencer les travaux avant l'obtention de la décision d'agrément et de subvention des prêts locatifs aidés, PALULOS, PLS et PSLA.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A 4 c17	Dérogation au taux maximum réglementaire de la subvention de l'État.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c18	Dérogation pour l'acquisition-amélioration dont le coût est supérieur à 90 % de la valeur de base.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c19	En cas de démolition totale ou partielle, décision d'accorder ou de refuser l'exonération de tout ou partie du remboursement des aides, l'autorisation du remboursement échelonné de celles-ci, et l'autorisation de continuer à rembourser les prêts aidés ou consentis par l'État selon l'échéancier initial.	SCHV	Thierry VALLAGE
A4 c20	Décision d'accorder ou de refuser l'autorisation de démolir, de changer provisoirement ou définitivement d'usage un bâtiment à usage d'habitation appartenant à un organisme d'habitations à loyer modéré et construit avec l'aide de l'État et l'attribution des aides correspondantes.	SCHV	Thierry VALLAGE
A4 c21	Décision d'accorder l'autorisation pour la vente de logement HLM.	SCHV	Thierry VALLAGE
A4 c22	En cas de vente de logements conventionnés, dans un délai inférieur à 10 ans pour la construction, et de 5 ans pour l'amélioration : décision d'accorder la dérogation et de proposer un échéancier de remboursement des aides consenties par l'État.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A 4 c23	Pour le fonctionnement du schéma départemental d'accueil des gens du voyage : Convocations et autres courriers relatifs à la commission consultative.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 d1	<i>d - Section départementale du conseil régional de l'habitat et Aide personnalisée au logement :</i> Signature des conventions passées entre l'État et les bailleurs de logements, référencés à l'art. L353-2 du CCH, en application de l'art. L351-2 du même code.	SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 d2	Signature des conventions passées entre l'État et les bailleurs de logements, référencés à l'art. L. 353-2 du CCH, en application de l'art. L. 351-2 du même code.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 d3	Attestation d'exécution conforme des travaux de mise aux normes d'habitabilité ou de travaux d'amélioration de la qualité des logements conventionnés.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Colette NAVEZ Raymonde PILARD Didier PEIGNARD

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
A4 d4	Notification des avis émis pour le changement d'affectation, la location ou sous-location totale ou partielle, meublé ou non, d'un logement financé à l'aide d'un prêt HLM à l'accession à la propriété.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Colette NAVEZ Raymonde PILARD Didier PEIGNARD
A4 d5	Notification des avis émis en vue de bénéficier de droits fixés d'enregistrement en cas de cession amiable de logement ayant bénéficié d'un prêt HLM à l'accession à la propriété.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD Didier PEIGNARD
A4 d6	Convocations aux réunions de la section départementale du CRH et transmission des documents à cette instance après validation par le préfet.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Colette NAVEZ Raymonde PILARD Didier PEIGNARD
	<i>e - Études et Ingénierie :</i>		
A4 e1	Décisions de subvention pour les études et ingénierie relevant du BOP DAOL 135.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
	<i>f - Bâtiments insalubres :</i>		
A4 f1	Attribution ou rejet de la prime pour suppression d'insalubrité par travaux (PSI).	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 f2	Dérogation à l'interdiction de commencer les travaux avant l'émission de la décision d'octroi de la prime PSI.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 f3	Décision d'annulation de l'attribution de principe d'une prime PSI en cas de démarrage des travaux antérieurement à cette attribution.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 f4	Dérogation donnée à l'usage des logements primés PSI (location).	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 f5	Décision d'annulation et de reversement d'une prime PSI dans le cas où les travaux ne sont pas achevés dans un délai de deux ans à compter de la date de décision d'octroi de prime.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
	<i>g - Mesures tendant à remédier à des difficultés particulières de logement :</i>		
A4 g1	Attribution de primes de déménagement et de réinstallation (PDR).	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
	<i>h - Politique locale de l'habitat :</i>		
A4 h1	Tous actes relatifs au "porter à la connaissance" à l'exclusion de la lettre de transmission du dossier de "porter à connaissance" adressée au président de l'EPCI.	SCHV SCHV SCHV SCHV SCHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Didier PEIGNARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
	5- AMENAGEMENT FONCIER ET URBANISME		
	a- Règles générales d'aménagement et d'urbanisme :		
A5 a1	Publicité et diffusion de l'arrêté de mise à l'enquête publique du projet de délimitation des terrains exposés à un risque naturel.	SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Jean-Claude HIPPOLYTE
A5 a2	Publicité et diffusion de l'arrêté portant délimitation des terrains exposés à un risque naturel.	SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Jean-Claude HIPPOLYTE
	b- Schémas de cohérence territoriale :		
A5 b1	Tous actes relatifs au "porter à la connaissance" à l'exclusion de la lettre de transmission du dossier de "porter à connaissance" adressée au président de l'EPCI.	SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU
A5 b2	Consultation et synthèse des avis des services de l'État sur le projet arrêté.	SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS
A5 b3	Notification des modifications nécessaires au schéma approuvé.	SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS
A5 b4	Publicité de l'arrêté rendant exécutoire le schéma modifié.	SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS
	c -Plans d'occupation des sols et plans locaux d'urbanisme : Elaboration, modification et révision dans le cadre de la procédure associée :		
A5 c1	Tous actes relatifs au "porter à la connaissance" à l'exclusion de la lettre de transmission du dossier de "porter à la connaissance" adressée au maire.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS Brigitte LACOSTE
A5 c2	Tous actes relatifs à l'association de l'État.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS Brigitte LACOSTE
A5 c3	Consultations et synthèse des avis des services de l'État sur le projet de POS ou de PLU, arrêté ou modifié après mise à l'enquête.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS Brigitte LACOSTE
A5 c4	Notification de l'arrêté de prescription de la modification ou de la révision à la commune ou à l'EPCI.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS Brigitte LACOSTE
A5 c5	Insertion de l'arrêté de prescription dans deux journaux régionaux ou locaux.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS Brigitte LACOSTE
A5 c6	Élaboration du projet de révision ou de modification.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS Brigitte LACOSTE
A5 c7	Tous actes relatifs à l'enquête publique du projet de révision ou de modification, à l'exclusion de l'arrêté de mise à disposition de l'enquête publique.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS Brigitte LACOSTE
A5 c8	Tous actes relatifs à l'approbation de la révision ou de la modification.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS Brigitte LACOSTE
A5 c9	Notification au conseil municipal de la création d'une servitude d'utilité publique pour mise à jour du POS ou du PLU.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS Brigitte LACOSTE

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
A5 c10	Tous actes relatifs à la mise en compatibilité d'un plan d'occupation des sols ou d'un plan local d'urbanisme avec une déclaration d'utilité publique, excepté : - l'arrêté de mise à l'enquête publique, - la lettre de saisine du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, l'invitant à se prononcer dans le délai de deux mois sur le dossier de mise en compatibilité du POS ou du PLU, - l'arrêté déclarant l'utilité publique emportant mise en compatibilité du POS.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS Brigitte LACOSTE
A5 d1	<i>d - Prémptions et réserves foncières :</i> Attestation établissant que le bien n'est plus soumis au droit de préemption.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS Brigitte LACOSTE
A5 d2	Modification des zones d'aménagement différé (ZAD) : a - Consultation de l'organe délibérant de la collectivité ayant compétence en matière d'urbanisme sur le projet de création ou de modification d'une ZAD. b - Publicité et diffusion de l'arrêté portant création ou modification d'une ZAD. c - Information des professions juridiques.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS Brigitte LACOSTE
A5 e1	<i>e - Aménagement foncier urbain :</i> <i>Zone d'aménagement concerté (ZAC)</i> Publicité de l'arrêté de création, de modification, de suppression (Art. L 311-1 & R311-12 du Code de l'urbanisme) ou d'une ZAC.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS Brigitte LACOSTE
A5 e2	Consultation du conseil municipal ou de l'organe délibérant ayant compétence en matière d'urbanisme sur le projet des équipements publics.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS Brigitte LACOSTE
A5 f1	<i>f- Règles relatives à l'acte de construire et à divers modes d'utilisation du sol :</i> Décisions de compétence État en matière de permis de construire, d'aménager et de démolir, déclarations préalables.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU Michel COLOMBEAU Bérénice NÉRON
A5 f2	Dérogations prévues à l'Art. R111-20 du Code de l'urbanisme (RNU).	SUAR	Jean-Luc MALGAT
A5 f3	Décisions de contestation de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.	SUAR SUAR SUAR SUAR UT ANGERS UT ANGERS UT CHOLET UT CHOLET UT SAUMUR UT SAUMUR UT SEGRE UT SEGRE	Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU Michel COLOMBEAU Bérénice NÉRON Olivia CHIARONI Denis DUFOUR Jean-Luc CLAIR Gilles JONNEAUX Lionel HEGRON Jacques PEIGNE Gérard BARON Christelle FLOTE
A5 f4	Lettre de mise en demeure de déposer un dossier modificatif ou de mettre les travaux en conformité.	SUAR SUAR SUAR SUAR UT ANGERS UT ANGERS UT CHOLET UT CHOLET UT SAUMUR UT SAUMUR UT SEGRE UT SEGRE	Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU Michel COLOMBEAU Bérénice NÉRON Olivia CHIARONI Denis DUFOUR Jean-Luc CLAIR Gilles JONNEAUX Lionel HEGRON Jacques PEIGNE Gérard BARON Christelle FLOTE

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
A5 f5	Attestation certifiant que la conformité des travaux n'a pas été contestée.	SUAR SUAR SUAR SUAR UT ANGERS UT ANGERS UT CHOLET UT CHOLET UT SAUMUR UT SAUMUR UT SEGRE UT SEGRE	Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU Michel COLOMBEAU Bérénice NERON Olivia CHIARONI Denis DUFOUR Jean-Luc CLAIR Gilles JONNEAUX Lionel HEGRON Jacques PEIGNE Gérard BARON Christelle FLORTE
A5 f6	Accord du préfet sur un permis ou une déclaration préalable portant sur un projet de construction situé le long de la Loire ou d'un de ses affluents, sur un terrain compris entre les digues et la rivière ou sur les digues et levées sur les îles.	SRGC SRGC	Eric HENRY Philippe METAYER
A5 f7	Avis conforme du préfet sur les demandes de permis et les déclarations préalables sur les communes où le règlement national d'urbanisme est remise en vigueur par une abrogation ou une décision juridictionnelle.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU Michel COLOMBEAU Bérénice NERON
A5 f8	<i>Sanctions</i> Application des dispositions : Art. L480-2 alinéas 1 et 4, L480-5, L 480-6 alinéa 3 & L480-9 alinéas 1 et 2 relatives à la saisine et aux observations transmises au ministère public en matière d'infractions.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
A5 f9	Fiscalité et archéologie préventive	SUAR SUAR SUAR SUAR UT ANGERS UT ANGERS UT CHOLET UT CHOLET UT SAUMUR UT SAUMUR UT SEGRE UT SEGRE	Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU Michel COLOMBEAU Bérénice NERON Olivia CHIARONI Denis DUFOUR Jean-Luc CLAIR Gilles JONNEAUX Lionel HEGRON Jacques PEIGNE Gérard BARON Roger MANOURY
	<u>6- DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE</u>		
A6 a1	Autorisation d'établir les lignes particulières d'énergie électrique par permission de voirie, le long, sur ou sous les routes nationales.	SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU
A6 a2	Autorisation d'occupation du domaine public fluvial par une distribution d'énergie électrique.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU Michel COLOMBEAU Bérénice NERON
A6 a3	Autorisation de traverser les voies ferrées par des lignes électriques aériennes ou souterraines.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU Michel COLOMBEAU Bérénice NERON
A6 a4 A6 a5	Réseau de distribution publique d'énergie électrique : - autorisation d'exécution, - avis et refus sur la procédure visée à l'article 49	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU Michel COLOMBEAU Bérénice NERON
	<u>7- COMMISSARIAT GENERAL AUX ENTREPRISES DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS</u>		
A7 a1	Actes accomplis en la qualité de représentant du commissariat général confirmés par le décret du 20/11/51 et dans l'exercice des attributions définies par l'arrêté du 14/01/52.	SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI
	<u>8- COMMISSARIAT GENERAL AUX TRANSPORTS - COMMISSARIAT AUX TRANSPORTS TERRESTRES</u>		
A8 a1	Actes accomplis en la qualité du représentant du commissariat général : mise en oeuvre du parc d'intérêt national, organisation des transports routiers pour la défense.	SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
	<u>9- ORGANISATION GENERALE DE LA DEFENSE</u>		
A9 a1	Sécurité civile (en liaison avec le SIDPC) - prévention des risques, - protection des personnes et des biens, - préparation des mesures de sauvegarde et mise en oeuvre des moyens nécessaires, Plans de secours, de crise, de protection.	SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI
	<u>10- EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE</u>		
A10 a1	Dérogations à la durée de validité de l'épreuve théorique générale de l'examen du permis de conduire.	SRGC SRGC SRGC	Eric HENRY Jean-Michel PIERRELEE Dominique CHARTIER
A10 a2	Conventions de partenariat avec les autos-écoles pour l'opération « permis 1 € par jour ».	SRGC SRGC SRGC	Eric HENRY Jean-Michel PIERRELEE Dominique CHARTIER
	<u>11- ECONOMIE AGRICOLE</u> <i>a- Productions agricole :</i>		
A11 a1	<i>Régime d'aide et de soutien aux agriculteurs</i> <u>Textes communs d'application</u> 1° décisions relatives à l'application des aides compensatoires aux surfaces,	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Gilles GOULU
	2° décisions relatives à la prime herbagère agro-environnementale (PHAE),	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Gilles GOULU
	3° décisions relatives à l'application des aides bovines, PMTVA, prime à l'abattage,	SEA SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Gilles GOULU Catherine MAINGAULT
	4° toutes décisions relatives aux primes à la brebis et à la chèvre,	SEA SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Gilles GOULU Catherine MAINGAULT
	5° tous les actes, décisions et documents relatifs à la mise en oeuvre des droits à paiement unique et de l'aide au revenu.	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Gilles GOULU
A11 a2	<i>Productions végétales</i> 1° ban des vendanges,	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
	2° plantations de vigne,	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
	3° décisions d'autorisation et de refus de dérogations dans la zone délimitée de production de maïs semence dans le département de Maine-et-Loire,	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
	4° décisions d'autorisation et de refus de dérogations dans la zone délimitée de production de semence certifiées de chanvre, 5° décisions d'agrément ou de refus pour les traitements, par fumigation.	SEA SEA SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
A11 a3	<i>Productions animales</i> 1° maîtrise de la production de lait de vache et modalités de recouvrement d'un prélèvement supplémentaire à la charge des acheteurs de lait,	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Catherine MAINGAULT
	2° aide à la cessation d'activité laitière et réattribution des quantités libérées,	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Catherine MAINGAULT
	3° toutes décisions en matière de transferts de quantités de références laitières,	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Catherine MAINGAULT

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
	4° toutes décisions relatives au regroupement d'ateliers laitiers,	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Catherine MAINGAULT
	5° toutes décisions en matière de transfert à une société de forme civile des quantités de référence laitières détenues par ses associés.	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Catherine MAINGAULT
A11 a4	Décisions relatives à l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN).	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Gilles GOULU
A11 b1	b- Structures agricoles : <i>Foncier</i> 1° contrôle des structures des exploitations agricoles : - délivrance de l'autorisation d'exploiter, - délivrance de refus d'autorisation d'exploiter, - mise en demeure de cesser d'exploiter.	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Catherine MAINGAULT
	2° fermage des terres agricoles, des bâtiments d'exploitation et des bâtiments d'habitation afférents : toutes correspondances relatives à la Commission Consultative Paritaire Départementale des baux ruraux.	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
A11 b2	<i>Installation - modernisation et cessation</i> 1° décisions d'attribution des aides et de déchéance des droits à l'installation des jeunes agriculteurs : - attribution d'aide dans le cadre de la réalisation du Plan de Professionnalisation Personnalisée et du stage de 6 mois - agrément et validation du Plan de Professionnalisation Personnalisée - bonification et déchéance des prêts à l'agriculture.	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
	2° agriculteurs en difficulté : Attribution des aides aux agriculteurs en difficulté.	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
	3° préretraite des chefs d'exploitation agricole.	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
	4° décisions accordant le bénéfice des aides prévues pour la réinsertion professionnelle des agriculteurs appelés à cesser leur activité.	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
	5° décision d'attribution d'aides spéciales dans le cadre du plan pour l'installation et le développement des initiatives locales (PIDIL).	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
	6° décision d'attribution ou de rejet d'aide financière de l'État au titre du plan de modernisation des bâtiments d'élevage.	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
	7° décision d'attribution ou de rejet d'aide financière de l'État au titre du plan végétal pour l'environnement.	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
	8° décision d'attribution ou de rejet d'aide financière de l'État au titre du Plan de Performance Énergétique.	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
A11 b3	<i>Contrats Territoriaux d'Exploitations (C.T.E.) et Contrats d'Agriculture Durable (C.A.D.)</i> 1° toutes décisions relatives aux contrats territoriaux d'exploitation 2° toutes décisions relatives aux contrats d'agriculture durables.	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
A11 b4	<i>Coopératives agricoles</i> Agrément et contrôle des coopératives agricoles du cadre local.	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Gilles GOULU
A11 b5	<i>Groupements agricoles d'exploitation en commun</i> Agrément et refus de constitution des GAEC.	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Gilles GOULU

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
	c- Agroenvironnement et maîtrise des pollutions :		
A11 c1	Décision d'attribution de subventions pour financer les diagnostics et travaux relatives au programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (P.M.P.O.A.) et au programme de maîtrise des pollutions liées aux effluents d'élevage (P.M.P.L.E.E.). Tous les actes, décisions et documents relatifs à la mise en oeuvre de ces programmes.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Philippe MARCHAND
A11 c2	Contrats Natura 2000 financés sur les fonds de gestion des milieux naturels : décisions d'octroi, rejet, notification, déchéances de droit, transferts.	SEFAER	Jean-Luc VIGIER
A11 c3	Mesures agroenvironnementales : - dispositif national, - dispositif territorialisé. Tous les actes, décisions et documents relatifs à la mise en oeuvre des programmes. Aide liée aux mesures agroenvironnementales : décision d'octroi, rejet, notification, déchéances de droit, transferts.	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
	d- Aides conjoncturelles et calamités agricoles :		
A11 d1	1° toute décision relative aux aides financières accordées dans le cadre de situation de crise conjoncturelle. 2° toute décision relative aux calamités agricoles	SEA SEA SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
	e- Commission départemental d'Orientation de l'Agriculture :		
A11 e1	Toute correspondance relative à cette commission	SEA	Gaëlle BOUCHON
A11 f1	f- Energie photovoltaïque : Attestations préfectorales pour les installations de puissance comprise entre 36 et 250 kw pour lesquelles une demande de contrat d'achat a été déposée avant le 11 janvier 2010.	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
	12- AMENAGEMENT RURAL ET ENVIRONNEMENT		
	a- Boisement et forêt :		
A12 a1	Protection des boisements linéaires.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 a2	Autorisation de planter dans les secteurs couverts par la réglementation des boisements. Mise en demeure. Destruction d'office.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 a3	Autorisation ou refus de défrichement.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 a4	Prime au boisement des terres agricoles : décision d'octroi, rejet, notification, déchéance de droits, transfert de droits.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 a5	Subvention concernant le reboisement, l'équipement, la défense contre l'incendie des forêts, la gestion forestière, et l'activité de bucheronnage : décision d'octroi, rejet, notification, déchéance de droits, transfert de droits.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 a6	Avis sur l'inscription des experts agricoles et forestiers sur la liste nationale.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
	b- Chasse, faune et flore :		
A12 b1	Autorisation de destruction des grands cormorans et des goélands.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b2	Autorisation des battues administratives par les lieutenants de louveterie.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b3	Toutes décisions individuelles en matière de destruction des animaux nuisibles hors la période de chasse, prises sur la base de l'arrêté annuel relevant des articles R 427-7 à R 427-19 du code de l'environnement.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b4	Toutes décisions relatives aux plans de chasse petit et grand gibier.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b5	Autorisation de détention, transport et utilisation de rapaces pour la chasse au vol et autorisation de désairage.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b6	Certificat de capacité pour élevage de gibier et autorisation d'élevage.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
A12 b7	Limitation de l'exercice de la chasse par les agents mentionnés aux 1° & 2° de l'article L 428-20 du code de l'environnement.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b8	Autorisation d'introduction et de prélèvement de gibier dans le milieu naturel.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b9	Agrément des piégeurs.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b10	Comptage nocturne de gibier.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b11	Épreuves pour chiens d'arrêt et chiens courants (fields trials).	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b12	Recherche au sang des animaux blessés dans réserve.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b13	Commercialisation et transport du gibier (interdiction temporaire).	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b14	Vénérie sous terre du blaireau.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b15	Battue aux sangliers, animaux nuisibles et espèces soumises à plan de chasse.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b16	Délégation de pouvoirs aux communes sensibles situées aux abords de massifs forestiers.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b17	Autorisation de destruction par tir d'animaux présents sur les plates-formes aéroportuaires.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b18	Reprises ou destruction de grand gibier sur emprise d'autoroutes.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b19	Dérogations aux interdictions portant sur des espèces protégées mentionnées aux 1°, 2° et 3° de l'article L 411-1 du code de l'environnement.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b20	Autorisation ou refus de tir individuel à l'affût du sanglier.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b21	Agrément des groupements de défense contre les organismes nuisibles.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 b22	Toutes décisions relatives aux Associations Communales de Chasse Agréée (ACCA).	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
<i>c- Pêche :</i>			
A12 c1	Autorisation de concours de pêche dans les cours d'eau de 1ère catégorie.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 c2	Pêche de la carpe la nuit.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 c3	Autorisation de pêche exceptionnelle.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 c4	Réserve temporaire de pêche.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 c5	Classement de plan d'eau en 2ème catégorie.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 c6	Évacuation et transport de poisson.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 c7	Agrément du trésorier et du président d'association de pêche.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
A12 c8	Piscicultures.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Guy JAMERON
<i>d- Gestion des dispositifs européens :</i>			
A12 d1	Signature des conventions et des décisions dans le cadre du programme de développement rural 5 b pour les opérations financées par le FEOGA.	SEFAER	Jean-Luc VIGIER

N°Code	Contenu de la subdélégation	Subdélégation	
		Service	Titulaire
A12 d2	Signature des conventions et des décisions dans le cadre du programme de développement rural objectif 2 pour les opérations financées par le FEOGA.	SEFAER	Jean-Luc VIGIER
A12 d3	Signature des conventions et des décisions dans le cadre du programme de développement rural hexagonal pour les opérations financées par le FEADER.	SEFAER	Jean-Luc VIGIER
	e- Au titre de la police de l'eau :		
A12 e1	Actions de police de l'eau et des milieux aquatiques.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Laurent MAILLARD
A12 e2	Décisions relatives aux opérations soumises à déclaration.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Laurent MAILLARD
A12 e3	Mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Laurent MAILLARD
A12 e4	Décisions relatives aux opérations relevant de la rubrique 4.3.0.1 du décret 93-743, dans les communes classées au titre de la répartition des eaux du Cénomaniens par l'arrêté du 24 janvier 2006.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Laurent MAILLARD
A12 e5	Décisions relatives à la transaction pénale pour les contraventions eau.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Laurent MAILLARD
	f- « Natura 2000 » :		
A12 f1	Consultation sur les périmètres.	SEFAER	Jean-Luc VIGIER
A12f2	Transmission des arrêtés de désignation des sites et annexes.	SEFAER	Jean-Luc VIGIER
	g- Installation de stockage de déchets inertes :		
A12 g1	Tous documents et décisions relatifs aux installations de stockage des déchets inertes.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Dominique THIERRY
	h- Publicité, enseignes et pré-enseignes :		
A12 h1	Procédures et arrêtés de création des groupes de travail chargés de l'élaboration des règlements locaux de publicité.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Dominique THIERRY
A12 h2	Arrêté prescrivant la mise en conformité des dispositifs de publicité et le cas échéant la remise en état des lieux.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Dominique THIERRY
A12 h3	Procédure de suppression d'office d'une publicité non conforme.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Dominique THIERRY
A12 h4	Liquidation et décision de remise ou reversement partiel des astreintes.	SEFAER SEFAER	Jean-Luc VIGIER Dominique THIERRY
	<u>13- AIDES FINANCIERES A L'EQUIPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE</u>		
A13 a1	Décision d'attribution des participations financières du Ministère de l'Agriculture et de la pêche en matière de construction et autres dépenses d'équipement et de travaux pour l'enseignement agricole public ou privé et de la formation professionnelle.	SG SG	Christine RUMAIN Bruno GRENON
	<u>14 – PROCEDURE DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHES NATURELLES</u>		
A14 a1	Toute correspondance relative à ce sujet	SEA SEA	Gaëlle BOUCHON Marie-Isabelle LEMIERRE
	<u>15 – INGENIERIE PUBLIQUE</u>		
A15 a1	Conventions, actes et décisions (avenants, suspensions, résiliations, demandes de paiements, contentieux, achèvements de missions, ...) relatifs aux engagements de l'État comme prestataire pour des missions d'assistance technique aux communes et à leurs groupements éligibles au titre de la solidarité et de l'aménagement du territoire (ATESAT).	SIAPP	Denis BALCON
A15 a2	Contrats d'assistance-conseil avec les collectivités territoriales en matière de délégation de service public ou de gestion de service public	SIAPP	Denis BALCON



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE MAINE-ET-LOIRE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
Service d'Economie Agricole
SEA/BAN/2011-7

Objet : Ban des Vendanges 2011

ARRETE

**Le Préfet de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur**

VU le code rural et notamment son article R.641-90 relatif à la fixation de la date de début des vendanges,
VU l'arrêté préfectoral SG/MAP/2010-003 du 4 janvier 2010 portant délégation de signature au bénéfice du directeur départemental des territoires,
VU l'arrêté préfectoral 49/SG/2010-01 du 4 janvier 2010 consolidé au 16 novembre 2010 portant subdélégation de signature du directeur départemental des territoires au chef du service d'économie agricole,
VU les résultats des inventaires de maturités,
VU les avis des syndicats viticoles concernés et en accord avec ces derniers,
SUR PROPOSITION du directeur départemental des territoires,

ARRETE

ARTICLE 1er :

Le ban des vendanges 2011 est fixé comme suit pour le département de Maine-et-Loire :

Zone d'Appellation d'Origine Contrôlée ANJOU-SAUMUR :

9 septembre 2011

- pour les vendanges à net des vins blancs tranquilles à A.O.C. Saumur issus des raisins provenant du cépage *Chenin*.

12 septembre 2011

- pour les vins de base à A.O.C. Anjou Mousseux, Crémant de Loire et Saumur Mousseux issus des raisins provenant du cépage *Cabernet franc*.

ARTICLE 2 :

Cette date correspond à la maturation des parcelles les plus précoces. Toutefois, si des accidents climatiques nécessitaient localement d'anticiper cette date, des dérogations individuelles pourraient éventuellement être accordées par Monsieur le délégué territorial de l'INAO. Les vins issus de vendanges récoltées avant la date fixée sans avoir obtenu de dérogation de l'INAO ne pourront avoir droit aux appellations mentionnées à l'article 1^{er} du présent arrêté.

ARTICLE 3 :

Le secrétaire général de la Préfecture de Maine-et-Loire, le directeur départemental des territoires, le directeur interrégional des douanes, le directeur départemental de la protection des populations, le délégué territorial de l'INAO sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Maine-et-Loire.

ANGERS, le 6 septembre 2011

Pour le Préfet, et par délégation,
le Chef du service d'économie agricole

Gaëlle BOUCHON





PRÉFECTURE DE MAINE ET LOIRE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

Pôle Inclusion Sociale, Insertion et Accès
aux droits

Politiques Sociales de l'Habitat

Arrêté modificatif relatif à la nomination
des membres de la commission de
médiation du droit au logement opposable
du département de Maine-et-Loire

Arrêté SG/MAP n°2011-³¹²12.

ARRÊTÉ MODIFICATIF N°1

**Le Préfet de Maine et Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur**

Vu l'article L.441-2-3 du code de la construction et de l'habitation, dans sa rédaction issue de la loi n°2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale,

Vu l'arrêté n° 2011-070 du 21 février 2011 fixant la composition de la commission de médiation, du Maine et Loire

SUR proposition du secrétaire général de la Préfecture

ARRÊTE

Article 1 : L'arrêté n° 2011-070 du 21 février 2011 fixant la composition de la commission de médiation du droit au logement opposable est modifié.

Article 2 : L'article 1 1°) est modifié comme suit :

Titulaire : M. Jean-Pierre GAYOL, chef du bureau du Cabinet de la Préfecture
Suppléant : M. Nicolas BROCHARD, bureau du Cabinet de la Préfecture.

Titulaire : Mme Sophie TSEGAYE, responsable du Pôle Inclusion Sociale et Accès aux Droits de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale
Suppléante : Mme Laurence LAUZIN, responsable de l'unité Politique Sociale du Logement au sein de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Titulaire : Mme Annie JOLU, en charge, au sein de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, des politiques d'accès au logement des publics démunis
Suppléante : Mme Sylvie COQUERELLE, en charge, au sein de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, des dispositifs de veille sociale et des demandeurs d'asile

Article 3: L'article 1 3°) est modifié comme suit :

Titulaire : Mme Isabelle CONAN, directrice de la clientèle et de l'environnement social du Val de Loire

Suppléante : Mme Gisèle PAPIN, responsable d'agence OPH d'Angers Habitat

Article 4 : Est joint en annexe du présent arrêté, la liste des membres de la commission de médiation mise à jour.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture et la directrice départementale de la Cohésion Sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Maine et Loire

Fait à ANGERS, le **02 SEP. 2011**

Pour le Préfet *absent*,
Le Secrétaire *Atain* de la Préfecture

signé Atain ROUSSEAU

DROIT AU LOGEMENT OPOSABLE

Membres de la Commission de médiation

Président : Dominique BROSSIER		
Vice -Présidents : Jean TOUCHARD et Jean-Luc POIDEVINEAU		
	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Collèges	Jean-Pierre GAYOL Préfecture de Maine et Loire – Chef du bureau du Cabinet	Nicolas BROCHARD Préfecture de Maine et Loire – Bureau du Cabinet
Etat	Sophie TSEGAYE DDCS – Responsable du Pôle Inclusion Sociale, Insertion et Accès aux Droits	Laurence LAUZIN DDCS – Responsable de l'unité Politiques Sociales de l'Habitat
	Annie JOLU DDCS – Assistante de service social	Sylvie COQUERELLE DDCS – Assistante de service social
	Jean TOUCHARD Vice président du Conseil général	Nicolas THOMAS Conseil général – Responsable de l'unité solidarité logement
Collectivité territoriales	Marc GOUA Député Maire de Trélazé	Caroline HOUSSIN SALVETAT Adjointe au maire d'Avrillé
	Evelyne CHICHE-GAUVAIN Conseillère municipale de la ville de Cholet	Danièle MENARD Conseillère municipale de la ville de Saumur
	Isabelle CONAN Directrice clientèle et Environnement social au Val de Loire	Gisèle PAPIN Responsable d'agence d'Angers Habitat
Organismes bailleurs	Sauveur PALOMBA Représentant de la chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de Maine et Loire	Boris COTEREL Représentant de la chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de Maine et Loire
	Sylvie RABOUIN Directrice d'Aide Accueil	Kassa BOUBOU Directeur de Promo Jeunes 49
	Marie-Thérèse HAMELIN Union départementale CLCV	Marie-Madeleine LOISEAU Union départementale CLCV
Associations	Jean-Luc POIDEVINEAU UDAF	Armand ETEVENAUX Anjou Insertion Habitat
	Pascal SAUTTEJEU A2 Habitat Jeunes	Jeannique GATILLON EMMAUS



-ARRETE N°ARS-PDL/DG/2011-176

Portant constitution du conseil d'administration

de l'Institut de cancérologie de l'ouest

**La Directrice Générale
De l'Agence Régionale de Santé
des Pays de la Loire**

Vu les articles L 6162-7 et D 6162-1 et suivants du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 28 janvier 2011, modifiant l'arrêté du 16 juin 2005 fixant la liste des centres de lutte contre le cancer ;

Vu l'arrêté du 22 février 2011 n°ARS-PDL-DG/2011-003 constatant la création de l'institut de cancérologie de l'ouest à compter du 1^{er} janvier 2011;

Vu le traité de fusion entre les centres régionaux de lutte contre le cancer René GAUDUCHEAU de Nantes et Paul PAPIN d'Angers, approuvé par délibérations des conseils d'administration des établissements en dates des 29 novembre 2010 et 30 novembre 2010 ;

Vu l'arrêté n°ARS-PDL/DG/2011-017 du 18 avril 2011 portant constitution du conseil d'administration de l'institut de cancérologie de l'ouest ;

Vu la délibération du comité central d'entreprise de l'institut de cancérologie de l'Ouest en date du 26 mai 2011 portant désignation pour représenter cette instance au conseil d'administration de l'I.C.O ;

Vu le courrier en date du 20 mai 2011 de Monsieur le Président du conseil économique, social et environnemental des Pays de la Loire portant désignation de Monsieur Marc MARHADOUR en tant que représentant du C.E.S.E.R au conseil d'administration de l'I.C.O ;

Vu le courrier de Monsieur le Président de l'Union régionale des professionnels de santé des pays de la Loire en date du 12 juillet 2011 portant désignation de Monsieur le docteur Michel BACHELET en tant que représentant de l'U.R.P.S au conseil d'administration de l'I.C.O ;

ARRETE

Article 1 : suite aux désignations intervenues depuis le 18 avril 2011, la composition du conseil d'administration de l'institut de cancérologie de l'ouest, dont le siège social est situé à Angers, est fixée comme suit :

- Président de droit :** - Monsieur le Préfet du Maine-et-Loire ;
- Membres de droit :**
- Monsieur le Professeur Jean-Michel ROGEZ, doyen de l'unité de formation et de recherche de médecine et de techniques médicales, faculté de médecine de Nantes ;
 - Monsieur le Directeur général du CHU d'Angers ;
- Représentant de l'INCA :** - Monsieur le Professeur Pierre JALLET
Président du cancéropôle grand ouest ;
- Représentant du conseil Économique et social :** - Monsieur Marc MARHADOUR
Directeur général de l'ADAPEI de Loire-Atlantique ;
- Personnalités qualifiées :**
- Madame Aïcha BASSAL
Adjointe au Maire de Nantes ;
 - Madame CAMARA-TOMBINI
Adjointe au Maire d'Angers ;
 - Madame Catherine PIAU
Conseillère Régionale des Pays de la Loire ;
 - Monsieur le Docteur Michel BACHELET
Représentant l'union régionale des professionnels de santé (médecins libéraux) ;

**Représentants de la commission
Médicale d'établissement :**

- **Monsieur le Docteur Mario CAMPONE**
Institut de Cancérologie de l'Ouest – Site
René GAUDUCHEAU

- **Monsieur le Docteur Patrice CELLIER**
Institut de Cancérologie de l'Ouest – Site
« Paul Papin » ;

Représentants des personnels :

- **Monsieur Didier LANOË**
Représentant des personnels non-cadres
Syndicat CGT-FO – NANTES ;

- **Monsieur le docteur Loïc CAMPION**
Représentant les personnels cadres
Syndicat CFE-CGC- NANTES ;

Représentants des usagers :

- **Madame Brigitte KERLEO**
Collectif inter associatif sur la santé (C.I.S.S.) ;

- **Monsieur le Docteur Jean MINIER**
Comité départemental de la ligue contre le cancer
du Maine et Loire ;

Membres consultatifs :

- **Monsieur le Professeur François-Régis
BATAILLE**
Directeur Général de l'Institut de Cancérologie
de l'Ouest ;

- **Madame Marie-Sophie DESAULLE**
Directrice générale de l'ARS ;

- **Madame Marie-Hélène NEYROLLES**
Déléguée Territoriale de Loire-Atlantique
Agence Régionale de la Santé ;

- **Madame Juliette DANIEL**
Déléguée Territoriale du Maine et Loire
Agence Régionale de la Santé ;

- **Monsieur Yves DUBOURG**
Directeur Général Adjoint ICO – « Site Paul
Papin » ;

Monsieur Ronan DUBOIS
Directeur Général Adjoint ICO – « Site René
Gauducheau » ;

Invités permanents

- **Madame Sandrine BOYER**
Directeur des Affaires Financières
Institut de Cancérologie de l'Ouest – « Site Paul
Papin » ;
- **Monsieur le Docteur Olivier MIRO**
Directeur du Département d'Information
Médicale
Institut de Cancérologie de l'Ouest – « Site Paul
Papin » ;

Article 2 : la Directrice générale de l'agence régionale de santé des pays de la Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et au recueil des actes administratifs de la préfecture du Maine et Loire ;

Article 3 : le présent arrêté, qui complète et remplace l'arrêté n°ARS-PDL/DG/2011-017 du 18 avril 2011, peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la directrice de l'agence régionale de santé des pays de la Loire, d'un recours hiérarchique auprès du ministre de la santé, et d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes-Ile Gloriette 44 000 NANTES, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

fait à Nantes, le **0 6 SEP. 2011**

La directrice Générale
de l'Agence régionale de santé


Marie-Sophie DESAULLE

II - AUTRES

Néant

